

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de FORGES	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A5					2	250	
Nationale 105	43	+ 480	44	+ 480	3	100	
TGV Combs La Ville à St Louis					1	300	

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottaviani



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99 DAIACV102
 en date du

19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN

